Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260410-D2026_32-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**DU CONSEIL MUNICIPAL**
**SEANCE DU 10 AVRIL 2026**

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 03 avril 2026
Qui ont pris part à la délibération : 09 — Date d'affichage : 03 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à dix-heures trente, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel, ROUTHIER Serge,
Mmes LE DUC Maude, DUDAL Géraldine, LEGIS Véronyck, MORVAN Enora
Absents excusés : Mmes LE CALVEZ Laëtitia, BETRANCOURT Sandrine
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme Maude LE DUC

**D2026/32 : DEVIS RELEVE MAM**

M le Maire soumet le devis de Breizh mapping de Pléguien concernant le projet de la MAM, à poul ranet.
Il s'agit d'anticiper le travail de relevé, préalable nécessaire au travail de maitrise d'œuvre.
La société pourrait établir, sans attendre le travail de l'architecte, le relevé et plans DGW du bâtiment, ainsi que le plan topographique des abords du bâtiment.
Il s'agit donc de relevés les côtes intérieures et extérieures du bâtiment et du terrain pour un montant total HT 2 476€ HT soit 2 971.20 TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**VALIDE** le devis de l'entreprise Breizh mapping pour un montant de 2 476€ € HT soit 2 971.20 € TTC

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme Maude LE DUC

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Mme Maude LE DUC